

CINÉMA DE FESTIVAL, CINÉMA POPULAIRE: PRATIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES EN AFRIQUE AU 21E SIÈCLE

(Françoise Naudillon: comité organisateur)

Alors que *Grigris*, le film du réalisateur tchadien Mahamat-Saleh Haroun a obtenu le Prix Vulcain de l'Artiste-Technicien, décerné par la C.S.T au Festival de Canne 2013, cette reconnaissance laisse peut-être dans l'ombre d'autres pratiques cinématographiques qui contribuent à diversifier l'écosystème d'un cinéma dont on souligne trop souvent le manque de ressources et la difficulté d'accès. Pourtant, lors de la 23e édition du Fespaco, le plus grand festival panafricain du cinéma (23 février au 2 mars), les ministres de six états africains ont proclamé la Déclaration solennelle de Ouagadougou laquelle survient après la proclamation de la Charte d'Alger en 1975 et du Manifeste de Niamey au Niger en 1982 qui insistaient sur le rôle primordial de l'État pour le développement du cinéma en Afrique. Cette nouvelle donne changera-t-elle les pratiques cinématographiques en Afrique avec la création du Fonds panafricain du cinéma?

Entre Nollywood et Cinéma Numérique Ambulant, entre téléréalité et autres séries qui s'épanouissent sur les écrans de télévisions africains, entre chefs d'oeuvre primés, reconnus mondialement et célébrations du cinéma africain au cours de nombreux festivals (Vues d'Afrique, FESPACO, FIFP, African Movie Academy Award, etc.), la réflexion de Boubaka Diallo, réalisateur et promoteur de la structure de production, les Films du Dromadaire, reste pertinente : « Le cinéma dit populaire a indéniablement enrichi le paysage audiovisuel du continent et il serait dommage d'arrêter ou de renoncer à cette source de transmission de la culture. », reconnait-il. Cependant : « On ne saurait répondre à la question de savoir « Quel cinéma pour l'Afrique en ce début du XXIe siècle » sans poser le problème fondamental de l'industrialisation du cinéma d'Afrique noire. Il nous semble qu'il faut aller au-delà de cette considération qui est faite du cinéma comme

d'un simple divertissement. L'autonomisation et l'indépendance devraient constituer des objectifs essentiels pour lesquels toutes les pistes - et horspistes - devraient se croiser pour faire éclore un cinéma digne de l'ambition d'une Afrique nouvelle qui veut se donner une image d'elle-même et offrir de nouvelles images au monde. »1

Il s'agira de réfléchir aux nouvelles pratiques cinématographiques sur le Continent alors que nous sommes dans la deuxième décennie du 21e siècle. Les thèmes suivants pourraient être abordés :

- Indépendance ou autonomie : le cinéma africain comme entreprise culturelle
- Le facteur numérique : pratiques esthétiques
- Un cinéma nomade : home cinéma, cinéma ambulant, etc. analyse des pratiques, analyse des publics
- Que serait un cinéma populaire en Afrique?
- Cinéma africain et institutions
- Pratiques artisanales, pratiques industrielles dans le cinéma africain
- Etc.

Le colloque se tiendra en même temps que le Festival Vues d'Afrique (24 avril- 3 mai, 30° édition) et sera l'occasion pour les participants de visionner des films inédits de de rencontrer les réalisateurs invités. Nous proposerons certaines activités en partenariat avec le festival Vues d'Afrique.

Par ailleurs le colloque sera l'occasion du lancement du site web : L'Afrique fait son cinéma

http://afriquefaitsoncinema.nt2.ca/ (site en construction)

Vous êtes priés d'envoyer vos propositions de communication accompagnées de votre bio-bibliographie avant le 31 octobre 2013 à l'adresse suivante : cinepopcinefest@gmail.com

Pour tout renseignement s'adresser à :

Pour le comité organisateur Françoise Naudillon Université Concordia Montréal Tel 1-514-848-2424- ext 7511 Email françoise.naudillon@concordia.ca